

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits	30.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Casini Annalisa ;Schepens Bénédicte ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Après une introduction à la législation sur le bien-être au travail, les notions principales ainsi que des notions législatives sont décrites pour les différents thèmes abordés : les ambiances physiques de tra-vail (le bruit, les ambiances thermiques, les vibrations, l'éclairage et le travail sur écran, les radiations ionisantes et non ionisantes); les ambiances chimiques de travail (notions de toxicologie et d'évaluation des risques, les cancers professionnels, la qualité de l'air intérieur, les fiches de sécurité et l'étiquetage des produits chimiques); les agents biologiques ; les aspects ergonomiques et le port de charge; la charge psycho-sociale ; le travail posté; les équipe-ments de protection individuelle; la protection de la maternité; les accidents du travail et les maladies professionnelles
Acquis d'apprentissage	<p>Ce cours vise à donner une formation de base à des étudiants qui seront amenés dans leur vie profes-sionnelle à traiter avec des conseillers en prévention dans les domaines de la sécurité, de l'hygiène, de la médecine du travail, de l'ergonomie et du psychosocial . Les étudiants doivent être largement sensi-bilisés et motivés aux problèmes posés, ainsi qu'être capables techniquement d'établir avec des spécia-listes un dialogue fructueux pour la mise en #uvre de mesures visant à l'amélioration des conditions de travail</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Les modalités relatives à l'évaluation certificative sont décrites et disponibles sur le site du cours sur la plate-forme Moodle. Elles sont également présentées aux étudiant.e.s lors du premier cours
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Enseignement ex-cathedra avec un temps consacré à l'échange avec les étudiant.e.s
Contenu	Après une introduction à la législation sur le bien-être au travail, les notions principales ainsi que des notions législatives sont décrites pour les différents thèmes abordés : les ambiances physiques de travail (le bruit, les ambiances thermiques, l'éclairage et le travail sur écran); les aspects ergonomiques et le port de charge; la charge psychosociale; le travail posté; les équipements de protection individuelle; la protection de la maternité; les accidents du travail et les maladies professionnelles. Concernant les dimensions psychosociales, les facteurs de risque de ces dernières ainsi que leurs conséquences pour la santé physique et mentale seront passés en revue.
Bibliographie	La bibliographe est annoncée et/ou rendue disponible sur le site du cours sur la plate-forme Moodle.
Autres infos	Cet enseignement sera dispensé en horaire décalé du soir et/ou du samedi matin.
Faculté ou entité en charge:	TRAV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en sciences du travail (horaire décalé)	TRAV2M1	5		
Master [120] en sciences du travail (horaire décalé)	TRAV2M	5		